

## COMPTE-RENDUS

### COMMUNISMES VS CAPITALISMES

**LANGLET, Philippe & QUACH Thanh Tâm, *Introduction à l'histoire contemporaine du Viêt Nam, de la réunification au néocommunisme (1975-2001)*, Paris, Les Indes Savantes, 2001, 248 p. [Les Indes Savantes, 128 rue du Bac, 75007 Paris]**

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, P. Langlet et Quach Thanh Tâm dressent un premier bilan du quart de siècle qui suivit la réunification vietnamienne de 1975. L'ouvrage s'inscrit ainsi dans le prolongement des travaux de Vo Nhân Tri<sup>1</sup> ; J.-C. Pomonti et Yves Tertrais<sup>2</sup> ; M.-S. de Vienne<sup>3</sup> ; Irene Norlund, Carolyn Gates et Vu Cao Dam<sup>4</sup> ; Kim Anderson ; Marie Lavigne ; Peter Boothroyd et Nam Pham Xuan<sup>5</sup>, etc. Son objet est d'examiner l'adaptation du communisme vietnamien à la réalité socioéconomique.

L'ouvrage se compose de trois parties. La première (1975-1980) analyse les cinq années consécutives à l'unification. A l'euphorie de la victoire militaire du "communisme national" succède la prise de contact douloureuse avec le réel. Déjà, la victoire est loin d'être complète, car elle s'accompagne d'un cortège de vies brisées (3 millions de morts, 2 à 5 millions de blessés), plus largement, des traumatismes de la défaite du Sud, culturel, social (internements abusifs de dizaines de milliers de cadres), religieux (brimade d'un bouddhisme rénové en plein essor) qui rendent la reconstruction difficile, d'autant que les nouveaux gestionnaires du Sud affirment leur attachement à un collectivisme agraire dont la pleine application s'est pourtant avérée intenable au Nord avant 1975. Regroupant les provinces par deux ou par trois, la réunification administrative à la fois supprime les zones autonomes des minorités et accorde une relative autonomie aux provinces et aux districts. Elle sert ainsi de base à une restructuration démographique visant d'une part à réduire (de 10%)

<sup>1</sup> Vo Nhân Tri, *Vietnam's economic policy since 1975*, Singapour, I.S.E.A.S., 1990, 253 p.

<sup>2</sup> J.C. POMONTI & Yves TERTRAIS, *Viêt Nam, communistes et dragons*, Paris, le Monde, 1994, 210 p.

<sup>3</sup> M.S. DE VIENNE, *L'économie du Viêt-Nam, 1955-1995*, Paris, Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie modernes (C.H.E.A.M.), 1994, 223 p.

<sup>4</sup> GATES, Carolyn L., *Enterprise adjustment and economic transformation : industrial enterprise, behaviour and performance in Vietnam during stabilization and liberalization*, Singapour, ISEAS, 1996, 48 p. ; NORLUND, Irene, GATES, Carolyn L., VU Cao Dam, eds., *Vietnam in a changing world*, Richmond, Curzon Press, 1995, 294 p.

<sup>5</sup> ANDERSON, Kym, *Vietnam's transforming economy and WTO accession*, ISEAS, 1999, 148 p. ; LAVIGNE, Marie, *Économie du Vietnam, réforme, ouverture et développement*, Paris, L'Harmattan, 1999, 191 p. ; BOOTHROYD, Peter & NAM, Pham Xuan, ed., *Socio-economic renovation in Viet-Nam*, Singapour, ISEAS, 2000, 174 p.

l'urbanisation du Sud (en renvoyant les surplus démographiques à la campagne) et à créer des régions de cultures spécialisées (180.000 ha), et d'autre part à désengorger les zones rurales à forte densité, notamment le Tonkin. Reste que la collectivisation (agriculture, puis, en 1978, commerce privé y compris celui en plein air) soulève de fortes réticences au Sud, tout comme, au Nord, les déplacements de population d'origine chinoise : d'où une importante émigration, qui ternit gravement l'image du régime aux yeux de l'opinion internationale. Quant à l'indépendance nationale, elle demeure limitée, du fait des pressions chinoises (aide au développement et revendications maritimes) ; du coup, le Viêt-Nam se rapproche des Soviétiques et adhère au C.A.E.M.. Même si la situation financière s'est provisoirement améliorée, avec un soutien du F.M.I. et de la Banque Mondiale, assorti d'une aide du Japon – lequel accepte de surcroît un règlement favorable des dettes du régime sudiste – l'accalmie n'est que provisoire : l'intervention vietnamienne au Cambodge fin 1978 signe pour le Viêt-Nam la fin de l'état de grâce international. Fin 1979, le mécontentement s'étend jusqu'aux milieux dirigeants.

La décennie suivante (1980) est ainsi celle de la difficile recherche d'une voie socialiste de développement (2<sup>e</sup> partie). La constitution de 1980 joue sur de multiples ambiguïtés. D'un côté, elle entérine et légitime la socialisation du Sud et confirme le caractère "méprisable" des vaincus de 1975 (p. 73) ; de l'autre, elle préserve des pans entiers d'économie familiale, et, au moins formellement, un "droit de maître collectif". Il s'ensuit un réaménagement progressif du socialisme alors même que le parti communiste préserve son exclusivité politique. À la campagne, le système des contrats (1981) responsabilise ainsi les familles en leur attribuant l'exploitation de surfaces bien délimitées. Mais la réforme se heurte à l'abus de pouvoir des autorités locales, au point qu'au bout de sept ans (1988), le système cède la place à celui du "forfait", qui stabilise le taux de rétrocession à la collectivité. Apparaissent ensuite les contrats viagers (1989), le droit à la cession et à l'héritage (1993). Quant aux fermes d'Etat, elles sont démantelées à partir de 1987. Une évolution de même type s'opère dans l'industrie : devant l'évidence d'entreprises qui, dès 1983, tournent à 50% de leur capacité de production, le gouvernement autorise l'entreprise privée (1986), puis l'investissement étranger (1987). Il ne réussit pas davantage à prendre le contrôle de la distribution, dont il contrôle moins de la moitié pour les produits de base. Avec pour résultat une poussée inflationniste, le gouvernement imprimant des billets pour se procurer des denrées agricoles, suivie d'une réforme monétaire calamiteuse fin 1985. Quant aux transferts de population vers les zones de minorités ethniques, notamment les hauts plateaux du Centre, et la sédentarisation de plus d'un million de montagnards, ils démultiplient les tensions interethniques. Plus gravement encore, le Viêt-Nam compte à la fin de la décennie quelque 5 millions de chômeurs.

Ces difficultés expliquent les nouvelles orientations du VI<sup>e</sup> Congrès (1986), qui voit dans la petite économie marchande la possibilité de renforcer le socialisme et élit un 'réformateur' – au moins au plan économique – Nguyễn Văn Linh, à sa tête. Elles s'accompagnent en 1987 d'un assouplissement du système électoral (doublement des circonscriptions), et d'une relative tolérance idéologique. Non seulement le nationalisme est convoqué au secours du communisme, mais l'enseignement privé

commence à se développer ; le bouddhisme reprend, que ce soit dans l'ancienne ou la nouvelle école (progouvernementale) ; les séminaires rouvrent leurs portes après le VI<sup>e</sup> congrès. Quant à la création littéraire, elle reste vivace. Le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge en septembre 1989 ouvre la voie à de meilleurs rapports avec les états, voisins, les pays de l'A.S.E.A.N. et la R.P.C.. Mais l'ambiguïté de cette nouvelle mouture du socialisme reste totale.

Quant à la dernière décennie (1990, 3<sup>e</sup> partie), elle est celle des difficultés de la conjonction du communisme et de l'économie de marché. Si la constitution de 1991 présente un certain assouplissement du discours communiste, le parti, tout en renouvelant ses cadres, conserve son pouvoir et s'oppose à toute remise en cause de ses prérogatives, que ce soit par l'Église bouddhique unifiée, les intellectuels ou ses propres membres. Le VIII<sup>e</sup> Congrès du P.C.V. confirme cette volonté de compromis ; la couverture sociale progresse, mais son application demeure difficile ; et les réformes sont confirmées. En dix ans, le pays s'est urbanisé (23% de la population en 1999) et industrialisé (quelque 30% du P.I.B. ?), mais en creusant à la fois le déséquilibre entre le delta du Fleuve rouge et celui du Mékong, et la 'dépression' économique du Centre. Les zones de culture se sont davantage spécialisées. La pression démographique de l'ethnie vietnamienne (*kinh*, qui représentent désormais 70% de la population du Dac Lac) a entraîné – non sans affrontements – la mise en valeur des hautes régions du Sud (plantation de café du Tâp Nguyễn), pondérée par l'ouverture très politique d'une université à Buôn Ma Thuôt. Paradoxalement, le poids des entreprises d'Etat dans la production – au moins selon les statistiques officielles – se serait renforcé dans un premier temps (de 32% du PIB en 1990 à 42% en 1995).

Sorti du jeu diplomatique socialiste, le Viêt-Nam s'est davantage intégré au monde : il a normalisé avec les grands organismes multilatéraux (F.M.I., etc.), avec la R.P.C. – avec laquelle il a signé (1999 et 2000) des accords sur les frontières terrestres et le partage des eaux territoriales du golfe du Tonkin), au prix d'une certaine "dépendance" politique –, et avec les États-Unis. Les échanges commerciaux avec l'Asie orientale se sont considérablement développés (1,5% du commerce extérieur en 1985, 75% en 1996) ; du coup, le Viêt-Nam a intégré l'A.S.E.A.N. en 1995.

Pour autant le régime reste communiste dans ses fondements. Certes, l'horizon religieux s'est quelque peu dégagé, tant pour les bouddhistes que pour les non-bouddhistes, les catholiques et les caodaïstes (le caodaïsme étant même progressivement reconnu comme religion entre 1995 et 2000). Les responsables d'associations religieuses peuvent adhérer au "Front de la patrie". Mais même si des universités et établissements privés se développent dans les domaines "techniques" (gestion langue, architecture...), la tolérance culturelle demeure limitée et le monopole d'un parti – qui vient de confirmer son attachement au marxisme-léninisme – reste intact. Contrairement aux apparences, des liens privilégiés ont été maintenus avec la Russie (renouveau de la coopération militaire en 2001).

**LAWSON, David, *Hong Kong, Chine*, Gembloux, Paris, l'Harmattan, 2002, 204 p. [5-7 rue de l'École Polytechnique, 75005 Paris]**

Que devient Hong-Kong cinq ans après la rétrocession du 30 juin 1997 ? Dans le prolongement des réflexions de J.P. Béja, P. Cayrol, M. Dyja et D. Malovic, G. Jaeger et A. Mioche<sup>6</sup> – pour s'en tenir aux seuls travaux de langue française – David Lawson, diplômé des L'O et consultant auprès de l'O.N.U., propose un point d'information de la question hongkongaise, destiné aux étudiants et aux voyageurs : son objet est ainsi de délivrer une information élémentaire aisément accessible.

Le plan de l'ouvrage peut s'analyser comme suit. Une première partie (ch. 1 à 3) présente les données géographiques et historiques de base. Séparé de la Chine par une frontière de quelque 50 km fortement gardée, le territoire culmine à près de 1.000 m., et seul un quart de sa superficie est utilisée (16% pour l'urbanisation, 10% pour l'agriculture) ; il compte quelque 6,6 millions d'habitants (96% de Chinois), dont 60% nés à Hong-Kong. Caractérisée par son dynamisme économique (croissance moyenne de 6% sur les deux dernières décennies), Hong-Kong constitue la 3<sup>e</sup> place bancaire du monde, et la quasi-totalité de sa production est exportée. Au vu de ses performances, Hong-Kong devait être restitué “en l'état”, et la R.P.C. préserver son modèle libéral pendant un demi-siècle.

Le dossier politique allait s'avérer plus délicat que le dossier économique. Fondant sa position sur l'illicéité de la contrainte (reconnue ultérieurement par la Convention de Vienne de 1969), la R.P.C. obtient en 1972 de l'O.N.U. l'exclusion de Hong-Kong de la liste des territoires colonisés accessibles à terme à l'indépendance. Dix ans plus tard s'ouvrent les négociations avec le Royaume-Uni – à Pékin. Ne pouvant obtenir le maintien de leur administration après 1997, les Britanniques signent en septembre 1984 un accord avec Pékin, malgré les réserves d'une dizaine de membres du Legco (conseil législatif), qui demandent au parlement britannique d'attendre la promulgation de la loi fondamentale pour le ratifier. A la suite des événements de Tiananmen, au grand dam de Pékin, Londres instaure en 1991 des élections directes pour 18 des membres du Legco, puis, en 1992, pour 20. Moyennant quoi Pékin dissolvait unilatéralement le Legco en décembre 1996, et le remplaçait par une assemblée provisoire dont tous les membres étaient nommés.

La seconde partie de l'ouvrage (ch. 5 à 7) traite de la situation politique et économique présente. La “région administrative spéciale” dépend de Pékin pour sa sécurité et ses relations extérieures ; mais les traités et accords signés par le

---

<sup>6</sup> BEJA, Jean-Philippe, *Hong-Kong en transition*, La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux n°758, 30/05/1997, 80 p. ; CAYROL, Pierre, *Hong-Kong dans la gueule du Dragon*, Arles, Editions Philippe Picquier, 1997, 171 p. ; DYJA, Marina & MALOVIC, Dorian, *Hong Kong, un destin chinois*, Paris, Bayard Éditions, 1997, 331 p. ; JAEGER, Gérard A., *Hongkong, chronique d'une île sous influence*, Paris, Editions du Félin, 1997, 374 p. ; MIOCHE, Antoine, *Hong-Kong, l'empire des contresens*, Paris, P.U.F., coll. Politique d'aujourd'hui, 1998, 218 p.

Royaume-Uni au nom du territoire restent valides. La sécurité intérieure est assurée par la police de Hong-Kong, dirigée par les seules autorités du territoire : le chef de l'exécutif, sélectionné par un grand collège électoral (soit, en 1997, 400 membres, dont 340 résidents hongkongais, parmi lesquels 260 avaient des liens notoires avec Pékin), et le cabinet (15 membres). Le système électoral est évolutif : en 2002, Tung Chee-hwa a été reconduit à la tête de l'exécutif par un grand collège deux fois plus important que celui désigné en 1996 (800 membres); et en 2012, le chef du gouvernement devrait être élu au suffrage universel – sur recommandation d'un comité dit "représentatif". Une cour de dernier appel, où siègent quatre magistrats chinois et un étranger, est l'instance judiciaire suprême. Les libertés publiques sont sous haute surveillance.

Au plan économique, Hong-Kong représente un enjeu non négligeable pour la R.P.C. : 40% du commerce extérieur et 60% des règlements commerciaux chinois passent par Hong-Kong ; 70% des investissements étrangers proviennent du territoire ou y transitent ; les actifs bancaires y sont d'un tiers supérieurs à ceux de la R.P.C.. Les infrastructures sont en cours de modernisation : le nouvel aéroport peut accueillir 24 millions de passagers par an, et le port de conteneurs est le premier du monde. La citoyenneté y est à géométrie variable : seuls les fonctionnaires (et leurs familles) ayant travaillé pour le gouvernement britannique (soit 140.000 personnes) – et les Gurkhas – ont obtenu la pleine citoyenneté britannique ; 3 millions de Hongkongais titulaires d'un passeport britannique ont le droit d'entrer librement au Royaume-Uni, mais n'y ont pas droit de résidence ; quant aux autres Hongkongais, ils disposent du seul passeport hongkongais.

La troisième partie de l'ouvrage (ch. 8 et conclusion) analyse la dimension géopolitique de la rétrocession. Avec une industrie qui ne représente plus que 10% du P.N.B., l'économie de Hong-Kong est post-industrielle. Mais la progression des activités d'intermédiation commerciales et financières avec la R.P.C. tend à se ralentir : l'avenir de Hong-Kong pourrait ainsi évoluer vers l'intégration à une vaste zone "côtière" allant de Shanghai à Canton. Avec pour ligne de conduite la non-intervention dans les relations entre Hong-Kong et Pékin, le Japon, premier investisseur à Hong-Kong et deuxième en R.P.C. (après Hong-Kong), est le premier partenaire commercial de la R.P.C. et le second de Hong-Kong (derrière la R.P.C.). À l'inverse, les États-Unis témoignent d'un regain d'intérêt diplomatique pour le sort de Hong-Kong, où ils constituent la première des communautés occidentales – étant entendu que le commerce extérieur américain est de plus en plus déficitaire vis-à-vis de la Chine, et que, dans ce contexte, Hong-Kong constitue un instrument de pression. D'autant que, cinq ans après la rétrocession de Hong-Kong, la Chine s'attaque avec une insistance croissante à la dernière étape de sa "réunification" : Taiwan. Le plus dur reste à faire : convaincre les Taiwanais, désormais habitués à la pratique démocratique, de son bien-fondé : dans ce domaine, tout reste à prouver...

Ce petit ouvrage sans prétention constitue une sorte de fiche détaillée sur Hong-Kong. Mais il a été écrit un peu vite : style souvent négligé, informations parfois confuses (notamment sur l'évolution du Legco depuis le début des années 1980),

voire contradictoires. Ainsi, p. 167 sont attribuées à Taiwan les “premières réserves monétaires mondiales”, alors que, p. 177 le Japon se voit accorder les plus “grosses réserves financières” de la planète : c’est bien évidemment le Japon qui détient le 1<sup>er</sup> rang mondial en matière de réserves *monétaires* ; quant aux réserves *financières*, il faudrait s’entendre sur leur définition (position nette vis-à-vis de l’étranger, actifs bancaires ?).

Marie-Sybille de VIENNE

### DES RESEAUX D’AFFAIRES A LA CORRUPTION

**Pasuk PHONGPHAICHIT & Sungsidh PIRIYARANGSAN, *Corruption and democracy in Thailand*, Chiang Mai, Silkworm Books, 1996, 196 p.**

La corruption n’est pas une caractéristique nouvelle de la scène politique thaïlandaise. Elle s’inscrit dans un contexte historique et culturel qui remonte à plusieurs siècles, notamment au régime *Sakdina*<sup>7</sup>. Ce qui est nouveau, c’est une prise de conscience générale de la corruption et un réel désir de l’éradiquer. Pasuk Phongpaichit et Pinyarangsang Sungsidh sont tous deux des économistes réputés, professeurs à l’université Chulalongkorn de Bangkok, et membres associés du Centre Politique et économique de la Faculté. Publié avant l’adoption de la nouvelle constitution, d’abord en thaï, puis en anglais, réédité à plusieurs reprises, le présent ouvrage dresse un bilan sans complaisance de la corruption en Thaïlande, basé entre autres sur des articles de la presse nationale et sur une enquête effectuée auprès de Thaïlandais issus de tous milieux. En prime, il dresse le portrait de personnalités politiques, civiles ou militaires, influentes localement ou nationalement, dont les revenus sont très fortement liés à des actes de corruption !

En 1991, la junte militaire justifiait son coup d’Etat par l’ampleur de la corruption du gouvernement civil en place ; elle s’emparait du pouvoir pour “sauver la démocratie”. Quelle est donc la relation entre la corruption, véritable “affaire politique”, et la démocratisation ? Et pourquoi est-elle devenue une affaire politique ?

---

<sup>7</sup> Le régime *Sakdina* fut mis en place par le roi Trailok en 1454 : les princes, les nobles, les roturiers et même certains esclaves se voyaient conférer un grade par le ministère du Palais, correspondant à la superficie maximale de rizières qu’ils pouvaient exploiter. Les dignitaires d’un certain grade recevaient directement les terres de la Couronne. Les *phrai* (paysans) avaient obligation de se placer sous l’autorité des premiers, définis comme *nai* (patrons) et c’est d’eux qu’ils recevaient des lots de rizières. Les *phrai* devaient une partie de leurs récoltes au patron et plusieurs mois de corvée au roi. Si, avec la modernisation, l’aristocratie perdit ses prérogatives et le roi son statut de “patron universel”, les cadres modernes prirent le relais pour perpétuer le clientélisme sur un mode, certes, moins formel mais foisonnant (voir B. FORMOSO, *Thaïlande, Bouddhisme renonçant, Capitalisme triomphant*, Paris, Documentation Française, 2000, 180 p. ; c.r. *Péninsule* 42, p. 187-188).

Les origines de la corruption (ch. 1) remontent au *Sakdina*, où les fonctionnaires devaient se rémunérer eux-mêmes en retenant une part raisonnable des taxes qu'ils collectaient pour leurs supérieurs ou pour le Roi. Dans ce système, la corruption correspondait au prélèvement de sommes excédant les limites conventionnelles. Pour le peuple '*kin muang*' traduisait un enrichissement anormal d'un fonctionnaire ou du Roi lui-même, abusant de ses pouvoirs ou de ses fonctions. La réforme de l'administration sous le règne du roi Chulalongkorn à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a commencé d'entamer la cohérence de ce système par la centralisation et la professionnalisation de la nouvelle bureaucratie. Reproduisant la même hiérarchie sociale qu'à l'époque précédente, l'administration demeurait toutefois dominée par la famille royale et la noblesse. La faiblesse des salaires poussait les bureaucrates à améliorer leurs revenus, aidés par le peuple qui ne rechignait pas à les payer directement pour les services rendus. En séparant les revenus de la Couronne de ceux de l'Etat, la révolution de 1932 marque un tournant : est ainsi introduite la notion de gestion des fonds publics. Des lois et commissions définissent et condamnent la corruption, suivant l'expression *chor rat bang luang* "tromper l'Etat, se cacher du Roi". En 1975, le gouvernement créait la Commission Contre la Corruption (C.C.C.). Mais en dépit de la transformation du système, les pratiques ancestrales restent culturellement acceptées. La montée en puissance des militaires, le changement des sources de la corruption, et l'émergence de nouveaux acteurs politiques modifient la nature et l'environnement de la corruption.

La corruption des politiciens est devenue un problème politique après la mort du maréchal Sarit Thanarat en 1963, qui fut Premier-ministre après le coup d'Etat de 1957 : l'on dévoila alors qu'il avait utilisé les fonds de l'Etat pour entretenir sa maîtresse et investir dans de nombreuses affaires commerciales ! Aucun scandale en matière de corruption en politique ne fut toutefois attribué au général Prem Tinsulanond, Premier-ministre de 1981 à 1988. En 1988, le général Chatichai Choonhawan devenait le premier Premier-ministre élu depuis 1976. À nouveau les affaires de corruption défrayèrent la chronique, alors que la Thaïlande connaissait une période de croissance sans précédent. La forte médiatisation des affaires a donné l'impression que la corruption était plus répandue sous un gouvernement élu que sous la dictature militaire, ou sous la demi-démocratie de Prem. Mais lorsque l'on compare le montant des fortunes ainsi acquises, on constate que la corruption était plus forte sous les régimes militaires !

Il existe deux types de corruption dans la bureaucratie : l'utilisation de ses fonctions officielles pour extorquer de l'argent ; le détournement de fonds du gouvernement. Mais la majeure partie des cas concerne les pourboires et commissions reçus lors des divers projets du gouvernement, parfois versés au moyen de fausses factures. Une estimation de ces différentes formes de corruption peut être trouvée dans le rapport annuel de la C.C.C. : les revenus concernés proviennent de diverses activités, vente de terre pour une administration ou une collectivité locale, investissements dans de faux projets d'infrastructure, construction, vente de matériels, falsifications de documents...

Installés dans toutes les régions de Thaïlande, les parrains (*Jao Pho*, ch. 3) sont le plus souvent d'origine chinoise, ou sino-thaïe : ils font la pluie et le beau temps dans les zones qu'ils contrôlent avec leurs hommes de main. En général ils ne font pas de politique de façon directe, par manque d'éducation, mais indirectement, en subventionnant généreusement leurs favoris en échange de la protection de leurs activités illégales (bois, jeu, prostitution, contrebande, drogue, etc.). Ils accordent également des aides substantielles aux policiers ou aux militaires. Leurs activités, qui associent toute la famille, se transmettent de père en fils, à moins qu'un gang rival ne les reprenne après un bain de sang ! Leur influence est grande vis-à-vis du petit peuple : c'est vers eux qu'on se tourne principalement en cas de difficultés financières, en échange de quoi, le paysan va produire plutôt tel ou tel produit, selon les cours du marché et les intérêts du *Jao Pho*. C'est une forme moderne du système des *Phrai* et des *Nai*. Aux parrains s'ajoutent la police (ch. 4) : la hiérarchie policière est très complexe, et les promotions s'achètent grâce aux "dons" reçus sur le terrain. Les policiers sont le plus souvent considérés comme malhonnêtes par le reste de la population. La police est d'ailleurs l'administration la plus corrompue, ne serait-ce que parce que les salaires y sont très faibles.

Sur cette base, il existe six modalités de corruption (ch. 6), classées de la plus légère à la plus grave par les personnes interrogées dans l'étude, en reprenant les expressions thaïes : *sin nam jai* "un cadeau qui vient du cœur", sans mauvaise intention, qui n'est pas considéré comme un acte de corruption par la plupart de ceux qui le font ou le reçoivent ; *kha nam ron nam cha* "prix de l'eau chaude du thé", en référence aux Chinois qui aiment discuter autour d'un thé (petite somme d'argent que l'on donne pour faciliter une procédure) ; *praphuet mi chop*, littéralement, "agir pas bien", comportement malséant, mais bénin parce qu'il n'y a pas d'intention de profiter de quelqu'un d'autre ; *sin bon, rit thai*, pot-de-vin, extorsion impliquant de grosses sommes d'argent ; *thutjarit to nathi* "malhonnête envers son devoir", malhonnête alors que plus que tout autre on a le devoir de bien agir ; *kan khorrachan*, soit le mot corruption prononcée à la thaïlandaise. Il existe ainsi des degrés subtils et subjectifs dans la conception de la corruption, qui dépendent des sommes en jeu et du milieu socioculturel (à noter que les personnels des ONG sont ceux qui ont le plus de conscience morale en matière de corruption – ceux qui en ont le moins sont justement des fonctionnaires ou politiciens).

Les auteurs entendent ainsi démontrer que les Thaïlandais sont tous responsables, quelle que soit leur fonction, quel que soit leur grade : il y a ceux qui donnent, et ceux qui reçoivent, qui acceptent de recevoir ou qui demandent à recevoir, de façon plus ou moins explicite ! Les solutions proposées correspondent en fait à un changement en profondeur de la société, qui peut paraître difficilement réalisable, voire utopique. D'abord il s'agit de définir clairement la corruption, par des lois claires et précises. En effet, pour la plupart des personnes interrogées, *sin namjai*, par exemple, n'est pas de la corruption. Il faut aussi renforcer les institutions démocratiques. Cela implique l'éradication de la pauvreté, et l'éducation à la morale et évidemment l'éducation tout court ! En 1995 à Bangkok, 59 % des jeunes



atteignaient le niveau secondaire (seule les études primaires sont obligatoires), contre seulement 23 % dans les campagnes. Et 10,3 % d'entre eux avaient l'équivalent du baccalauréat ou plus ! Les pouvoirs de la C.C.C. doivent être renforcés, l'administration décentralisée et surtout, les salaires des fonctionnaires, bureaucrates, membres de l'armée ou de la police, réévalués. Changer le système, c'est aussi réformer les lois implicites de la hiérarchie : sans manquer de respect pour ses supérieurs et ses aînés, ne faudrait-il pas accepter qu'une promotion soit accordée à une personne en fonction de ses mérites, de ses capacités techniques, intellectuelles, morales... et non en fonction de son âge, son rang social, son ancienneté ?

Cette étude sur la corruption souhaitait contribuer au traitement de ce "problème politique" en l'explicitant. Conséquence directe, fruit du hasard ou de la prise de conscience du peuple thaïlandais, la nouvelle constitution de 1997 donne plus de poids aux institutions démocratiques et aux organismes de contrôle ou de répression des actes de corruption. La médiatisation par le Parlement, la presse ou simplement l'opinion publique est un frein pour les affaires de corruption, les plus simples comme les plus lucratives. En soi, la publication et la réédition de ce livre, en thaï puis en anglais, est certainement une preuve de démocratie. Les auteurs n'ont pas été inquiétés par ceux dont ils dénonçaient les pratiques illégitimes et illégales ! D'ailleurs, ils continuent de dénoncer les abus, excès, erreurs... des responsables politiques et économiques ! Dans cette étude, une seule personne n'est pas citée, le roi Bhumiphol, qui fait figure de haute autorité morale, bien que ses pouvoirs exécutifs soient extrêmement réduits depuis l'instauration de la monarchie constitutionnelle. S'il a su s'imposer sur la scène politique grâce à son intelligence, son ouverture d'esprit, sa bonté envers son peuple et sa haute moralité, il a tout de même dû légitimer à plusieurs reprises la prise du pouvoir par la force ! Sans tomber dans les excès du féminisme révolutionnaire, tout observateur peut constater que les femmes s'investissent de plus en plus dans le développement du pays, deviennent des actrices économiques, politiques, sociales, etc. sur lesquelles il faut plus que jamais compter. Pasuk Phongpaichit en est un exemple. Tout comme Madame Duang Prateep, issue d'un bidonville de Bangkok, qui a réussi à faire des études grâce à une bourse. Avec l'aide de son mari, un homme d'affaires japonais, elle a fondé, dès 1978, une association pour venir en aide aux personnes défavorisées, la *Duang Prateep Foundation*. à travers différents projets (éducation, jardins d'enfants, aide aux malades du SIDA, aide aux personnes âgées...) elle contribue au développement de son pays, donnant aux personnes concernées par ses projets les moyens de sortir du cercle infernal de la pauvreté (notamment par l'éducation), de réfléchir, de changer des pratiques de corruption, et de devenir leur tour des acteurs responsables pour leur pays. Parmi les autres femmes qui contribuent au développement du pays, il y a aussi la Princesse Royale Maha Chakri Sirindhorn, fille du Roi, qui a hérité des qualités de son père et que beaucoup préféreraient voir monter sur le trône plutôt que son frère, dont la personnalité est fortement contestée.

**BOUTELLER, Eric, *Les nouveaux Empereurs, l'épopée du capitalisme chinois*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 323 p.**

Adjoint au directeur d'HEC Eurasia Institute et responsable des affaires chinoises, Éric Bouteiller est l'auteur de plusieurs travaux sur les réseaux d'affaires chinois, ainsi que de *Développement économique de l'Asie orientale*<sup>8</sup>, avec Michel Fouquin. Il livre ici une enquête dont l'ambition est "d'explicitier les modes de fonctionnement profond du capitalisme chinois et de ses entrepreneurs" (p. 12). Après avoir dressé l'historique de la constitution de la diaspora chinoise, il analyse ainsi les facteurs culturels et sociopolitiques de sa réussite entrepreneuriale, en illustrant sa démonstration par cinq études de cas.

Les marchands chinois se sont d'abord établis dans les cités maritimes et les comptoirs du pourtour de la Méditerranée asiatique. Au XVII<sup>e</sup> siècle, après la chute de la dynastie des Ming, les Chinois qui refusaient la tutelle de la nouvelle dynastie se sont réfugiés à Taiwan ; et en 1949, les nationalistes ont fait de même. Certains Shanghaiens ont préféré aller à Hong Kong. D'autres ont joué leur réseau familial, rejoignant les membres de la famille déjà installés à l'étranger : en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande, au Viêt-Nam, un peu au Laos, et au Cambodge, en Australie, en Californie, au Canada. Les quatre-cinquièmes des Chinois d'outre-mer résident aujourd'hui en Asie du Sud-Est. La grande majorité des migrants est originaire du sud de la Chine ; les Chinois de Canton et Foshan sont allés à Hong-Kong ; ceux de Fuzhou et Quanzhou, vers Taiwan ; les autres communautés (Chaozhou, etc.) se sont fixés dans d'autres pays d'accueil. En France, ils se sont installés spécialement dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Parfois, ce sont les réseaux de recrutement de main d'œuvre qui les font venir, singulièrement en Malaisie. Le système fonctionne sur la base de la créance d'immigration : la personne qui a avancé le prix du voyage conserve le bénéfice du travail pendant plusieurs années, jusqu'à remboursement de l'avance et des intérêts : c'est le réaménagement en des termes contemporains du traditionnel système des *coolies* (p. 23) – traduit en chinois par les caractères signifiant 'labeur amer'.

Les immigrants s'intègrent dans leur nouveau pays, souvent en commençant par un petit travail commercial, puis s'établissent à leur compte comme colporteur ou intermédiaire entre la ville et la campagne. Ils achètent la récolte de riz aux riziculteurs, leur proposent des intrants pour la culture, avancent l'argent sur la prochaine récolte, deviennent des prêteurs sur gages et finalement banquiers ! Leur réussite repose sur trois composantes. La première est la capacité à constituer des réseaux (p. 171), autrement dit à former des relations (*guanxi*). Il existe de nombreux types de *guanxi* pouvant donner naissance à un réseau : d'abord le réseau familial, suivi par l'école, où se nouent des relations entre les élèves, et des élèves avec les enseignants ; l'origine géographique, qui se traduit par le fait de parler les mêmes

---

<sup>8</sup> Paris, La Découverte, 1995.

dialectes (*tongxiang*) ; la pratique d'une même religion ; le travail. Mais cela ne suffit pas à constituer un réseau, car il faut y ajouter la réputation personnelle, être loyal, honorer ses obligations, qui au fil du temps permet d'acquérir un capital-confiance, mais est constamment remise en cause. L'ordre confucéen joue également en faveur du réseau : il existe un ordre social qu'il faut respecter, et une relation étroite entre rapports sociaux et rapports familiaux. Il s'ensuit la constitution de réseaux de solidarité, mais où chacun doit rester à sa place ! La seconde tient à la manière de traiter les problèmes. Un Chinois agit davantage par intuition que par raisonnement, ce qui le rend plus rapide dans ses décisions et encourage la diversification. Le mode de gestion reste très compartimenté et personnalisé, c'est le nouvel empereur, le 'patron', qui décide ! S'ajoute à ces traits culturels le goût du jeu et de la prise de risque : les deux jeux préférés des Chinois sont le go, qui consiste à isoler l'adversaire et à prendre tout le territoire, et le mah-jong qui consiste à faire des combinaisons pour gagner le plus vite possible... La dernière tient au rapport privilégié à l'éducation et à l'instruction, au moins la génération qui suit celle des fondateurs des entreprises, héritée de la bureaucratie impériale où la réussite sociale était liée à celle des examens.

Une fois leur réussite accomplie, les 'empereurs' reviennent investir dans la mère patrie, où leurs investissements représentent 75% des investissements étrangers cumulés en Chine, en privilégiant la zone économique spéciale de Shenzhen, près de Hong-Kong, délocalisant leurs industries de main d'œuvre tout en conservant dans leur pays d'accueil les industries à forte valeur ajoutée, et les plus sophistiquées.

Ces 'nouveaux empereurs' pratiquent le mécénat, créent dans leurs villages ou ville d'origine des services sociaux (école, hôpital), des universités ou des bourses d'étude pour permettre aux jeunes étudiants chinois aller poursuivre leurs études à l'étranger : ainsi Tan Kah Kee, qui mit sa fortune à la disposition du parti communiste, se vit-il récompensé à titre posthume par l'attribution de son nom à une étoile découverte par un Chinois après sa mort en 1964. Tous les Chinois de la Diaspora préservent d'une manière ou d'une autre une 'sociologie' chinoise (importance du réseau, de la famille), et continuent de respecter les valeurs confucéennes et les traditions chinoises... Cela dit, la R.P.C. constitue avant tout pour les Chinois de la diaspora un vaste marché potentiel.

Éric Bouteiller a publié ce livre avant la crise monétaire et financière de 1997. Qu'en est-il aujourd'hui ? La famille sino-thaïe Chearavanont peut-elle être encore montrée comme modèle d'une très grande réussite en 2003 ? Quelles qu'aient pu être les vicissitudes des Chinois du Sud-Est asiatique, il n'en reste pas moins une analyse intéressante de la diaspora chinoise, et, pour l'essentiel, largement d'actualité.

## ENJEUX SUD-EST ASIATIQUES

**TERTRAIS, Hugues, *Asie du Sud-Est : enjeu régional ou enjeu mondial ?*, Gembloux, Paris, Gallimard, 2002, 280 p., chronologie, index [Paris]**

Prenant la suite des travaux de F. Joyaux<sup>9</sup>, A. de Sacy<sup>10</sup>, M. Yahuda<sup>11</sup>, A. McGrew et C. Brook<sup>12</sup>, Hugues Tertrais (Paris VII) s'interroge sur la pertinence du concept d'Asie du Sud-Est. La régionalisation entreprise au travers de l'A.S.E.A.N. survivra-t-elle à l'hétérogénéité structurelle de ses membres, alors même que la dernière crise monétaire et financière semble y avoir accentué les clivages ?

La réponse ne va pas de soi. Déjà le concept d'Asie du Sud-Est se discute : à la "grande Indochine" péninsulaire (200 millions d'hommes) s'oppose le monde malais au sens large (300 millions). Par-delà ce clivage élémentaire apparaît une diversité à géométrie variable dont les lignes de failles, culturelles, économiques et politiques, ne se superposent pas. L'Asie du Sud-Est se définirait ainsi comme une vaste zone de fractures multiples, qui tente de transcender son hétérogénéité en se constituant en association régionale (A.S.E.A.N.) : d'abord au seul niveau des pays capitalistes extérieurs au conflit indochinois, puis par élargissement successifs, à l'ensemble de la région. En synchronie, l'A.S.E.A.N. s'institutionnalise ; au seuil des années 1990, elle entreprend la constitution d'une zone de libre échange.

Le dynamisme économique de l'Asie du Sud-Est sur le dernier quart de siècle est partie prenante d'un "axe économique majeur", longeant le littoral pacifique, comprenant la Corée du Sud, le Japon, Taiwan et Hong-Kong (voir fig. 6 p. 43). Ce sont les pays "intermédiaires" de cet axe (Thaïlande, Indonésie, Corée du Sud), autrement dit les pays les plus demandeurs de capitaux, qui sont les plus gravement touchés par la crise de 1997. Reste que, par-delà ses aspects financiers et monétaires, la crise a remis en question les fondements même du "modèle" économique sud-est asiatique. L'industrialisation, devenue exportatrice au seuil des années 1970, combinée à diverses révolutions vertes, avait permis de sortir de l'extrême pauvreté. Mais en contrepartie, les économies se sont retrouvées dans une situation de forte dépendance extérieure, vis-à-vis des exportations et surtout, à partir des années 1990, des capitaux étrangers, d'autant plus préjudiciable que ces derniers devenaient de plus en plus volatiles (crédits court terme, investissements de portefeuille, etc.). La crise s'est d'abord traduite par l'effondrement des monnaies (dont les cours ont été divisés par 2 ou par 3 sur 1997-98) et des bourses des valeurs ; puis par des faillites

<sup>9</sup> JOYAUX, François, *Géopolitique de l'Extrême-Orient*, tome 1, *Espaces et politiques*, 226 p., tome 2, *Frontières et stratégies*, 225 p., Bruxelles, Éditions Complexe, 1991.

<sup>10</sup> SACY, Alain S. de, *L'Asie du Sud-Est, l'unification à l'épreuve*, Paris, Vuibert, 1999, 266 p.

<sup>11</sup> YAHUDA, Michael B., *The international politics of the Asia Pacific*, Londres, Routledge, 2002, 336 p.

<sup>12</sup> MCGREW, Anthony & BROOK, Christopher eds., *Asia-Pacific in the NewWorld Order*, Londres, Routledge, 1998, 320 p.

en cascade. Entre juillet et novembre 1997, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud ont donc fait appel au F.M.I., lequel a imposé ses conditions : ajustement plutôt que relance, libéralisation, désengagement de l'Etat, transparence... La nécessité de recourir aux instances multilatérales révèle ainsi l'impuissance de l'A.S.E.A.N., et des grands acteurs régionaux (à commencer par le Japon) à élaborer une réponse collective.

Mais la crise n'est pas qu'économique : elle remet également en cause le discours triomphaliste du début des années 1990 sur les "valeurs asiatiques", et, par-delà, la plupart des identités nationales. De surcroît, même si le poids de l'armée dans les appareils politico-économiques s'est réduit depuis le début des années 1990, la crise a renouvelé le débat politique. Pour autant, la pratique politique est encore loin d'être "démocratique", car les élections sont un processus "externe, presque importé de l'Occident" (p. 112), qui tend à être instrumentalisé au profit des élites en place. Ce qui n'empêche pas la société civile de se développer, sur fond de lutte contre la corruption.

Il faut comprendre que les sociétés sud-est asiatiques ont enregistré une mutation particulièrement rapide, qui se traduit aujourd'hui par la juxtaposition d'activités économiques dont le niveau technologique et les modalités d'exercice diffèrent radicalement. Bien que la croissance démographique ait sensiblement décéléré depuis le début des années 1980, entre 30 et 40% de la population régionale a moins de quinze ans. Même si les classes moyennes représentent 15-20% de la population, le développement a creusé les inégalités de revenu. La crise a de surcroît à la fois démontré la nécessité de mettre en place un filet social, pour protéger les salariés du "secteur moderne", et la précarité des transferts de main d'œuvre à l'intérieur de l'A.S.E.A.N. Et, avec la déstabilisation de l'Indonésie, qui remet en cause l'héritage de la décolonisation, et l'apparition (hors Philippines) d'une contestation violente sur le terreau social, elle a bouleversé la sécurité régionale. D'autant qu'en mer de Chine, les tensions montent, du côté du détroit de Taiwan et entre les deux Corées, et que, depuis le 11 septembre, la lutte contre le terrorisme perturbe les consensus régionaux. Au moins le Forum régional asiatique institué par l'A.S.E.A.N. depuis 1994, constitue-t-il une structure de concertation, étant entendu que le poids militaire additionné des membres de l'A.S.E.A.N. demeure faible au regard de la Chine et du Japon – et qu'ils n'ont aucune politique sécuritaire commune : ainsi, par exemple, l'Indonésie a-t-elle réprouvé et la Malaisie condamné officiellement l'intervention en Afghanistan. Les Américains – qui n'en étaient jamais véritablement partis – "reviennent" donc dans la zone et resserrent les liens avec les pays avec lesquels ils ont des accords de sécurité bilatéraux : depuis janvier 2002, ils opèrent ainsi aux Philippines.

Après la crise financière, la reprise économique s'est avérée fragile, la région rentrant dès le premier semestre 2001 dans une nouvelle phase de décélération de la croissance. Si les banques défaillantes sont pour l'essentiel recapitalisées, la cession des actifs bancaires s'avère difficile ; à la différence des chaebols sud-coréens, dont le démantèlement se poursuit, les restructurations d'entreprises piétinent en

Indonésie. Pourtant, les réformes économiques continuent, avec une ouverture accrue aux investissements étrangers, qui bénéficient d'une nouvelle vague de délocalisation du Japon, étant entendu que, depuis la fin des années 1990, la R.P.C. reçoit deux fois plus d'investissements directs que l'Asie du Sud-Est. De surcroît, si l'intégration régionale est évidente au niveau des entreprises, les délocalisations contribuent à structurer l'hétérogénéité des niveaux de développement économique. Partant, la fracture va croissant entre, d'un côté, l'Asie du "Nord-Est" (Japon, Corée, Taiwan, Hong-Kong) et Singapour, et de l'autre, le restant de l'Asie du Sud-Est. Que penser alors d'une régionalisation accrue, que préconise le projet d'A.S.E.A.N. plus trois ?

Agréable à lire et richement documenté – et donc à conseiller prioritairement aux étudiants –, l'ouvrage d'Hugues Tertrais donne un éclairage particulièrement vivant (une quinzaine d'encadrés) sur "l'angle de l'Asie" ; on sera particulièrement sensible à la présentation graphique des informations, une dizaine de cartes, cinq graphiques, une quinzaine de tableaux chiffrés, ainsi qu'à l'adjonction d'une chronologie depuis 1950 (pp. 247-254), et d'un index (p. 259-278). On regrettera simplement une définition trop floue du champ de l'analyse : l'auteur donne par instants l'impression d'incorporer la Corée du Sud à l'Asie du Sud-Est ! Il aurait mieux valu, à notre avis, s'en tenir strictement au cadre géographique, en étayant l'analyse des dix pays sud-est asiatiques par une comparaison avec les trois 'dragons' de mer de Chine, Corée du Sud, Taiwan et Hong-Kong. A ce problème de définition s'ajoutent une bibliographie un peu maigre (p. 255-257) et quelques glissements de plume, par exemple (p. 37, fig. 5, légende) le fait de qualifier le Cambodge de pays communiste "seulement de 1975 à 1979" : quid de la période du gouvernement pro-vietnamien de Heng Samrin ?

*Marie-Sybille de VIENNE*